



LA TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

PAS TOUJOURS FACILE DE SE DÉPLACER EN VILLE

Se déplacer en ville, ce n'est pas toujours facile. Les grandes villes proposent depuis longtemps des moyens de transport, mais ces derniers ont aussi leurs inconvénients : Le métro est très fréquenté aux heures de pointe, et on ne s'y sent pas toujours en sécurité après certaines heures. Le bus est certes très pratique, mais très dépendant de la qualité du trafic. Les VTC et les taxis sont trop chers pour une utilisation quotidienne. Le tramway, quant à lui, ne couvre qu'une zone très limitée de l'espace urbain. On peut bien sûr prendre sa voiture ou pratiquer le covoiturage, mais les embouteillages ou les difficultés pour se garer sont nombreux, et l'heure d'arrivée à un rendez-vous n'est jamais garantie. Depuis les années 2000, on constate un changement de mentalité. Les médias, les entreprises, les municipalités, les écologistes invitent de plus en plus les citoyens à utiliser leurs vélos pour circuler dans les grandes villes. Il n'est pas forcément nécessaire de posséder un vélo. En effet, les services de location se sont développés un peu partout : c'est le cas du Vélib à Paris et du Vélo'v à Lyon. Et la baisse des prix des vélos électriques en a accéléré la démocratisation permettant aux moins sportifs de grimper des côtes qui pourraient parfois figurer sur le parcours du Tour de France. Enfin, pour permettre aux cyclistes de se déplacer en toute sécurité, un vrai réseau de pistes cyclables, à l'instar de Strasbourg, a été aménagé dans la plupart des grandes agglomérations.

ET LA TROTTINETTE ÉLECTRIQUE ARRIVA

Depuis quelques années, un nouveau moyen de transport est apparu dans les villes, la trottinette électrique : légère, petite, elle est plus facile à ranger qu'un vélo, et elle a séduit très vite un public jeune et ouvert à la nouveauté.

Son succès a généré beaucoup de réactions négatives. Elle a été perçue comme un moyen de transport puéril. Et comme elle était, à ses débuts, utilisée sur les trottoirs, elle a occasionné de nombreux accidents. La multiplication des accidents dûs à la trottinette a exacerbé la colère des piétons et entraîné une réaction quasi immédiate des autorités. Ainsi la trottinette électrique est maintenant interdite aux moins de 12 ans et une assurance est désormais obligatoire. Sa vitesse est limitée à 25 km/h et son utilisation est interdite sur les trottoirs. La trottinette électrique est aussi limitée aux pistes cyclables ou sur la chaussée, entraînant des conflits avec les cyclistes et les automobilistes. Enfin, pour être bien visible, un gilet jaune est obligatoire la nuit, ce qui rend son utilisateur beaucoup moins stylé, forcément. Ces nouvelles contraintes vont-elles mettre un terme au développement de la trottinette ? où ce moyen de transport est-il voué à s'installer durablement dans le paysage urbain ? Seul l'avenir nous le dira !



EXERCICES

QUESTIONS :

1. Quels sont les moyens de transport cités dans ce texte ?
2. Qu'est-ce qui a permis le développement de l'utilisation du vélo en ville ?
3. Pour quelles raisons la trottinette a-t-elle été l'objet de critique ?
4. Quelle a été la réaction des pouvoirs publics ?

VRAI FAUX :

1. On ne prend pas les VTC passée une certaine heure.
2. Le vélo est de plus en plus utilisé depuis les années 2000.
3. La trottinette électrique séduit les séniors.
4. la trottinette va forcément s'imposer dans le paysage urbain.

DÉVELOPPEMENT :

1. Quel moyen de transport utilisez-vous généralement ?
2. On déconseille de prendre la voiture pour des trajets de moins de 2 kilomètres, qu'en pensez-vous ?
3. Que pensez-vous de la réaction des pouvoirs publics concernant la trottinette ?